



# Associations Familiales Catholiques

AFC des Graves

membre de la CNAFC reconnue d'utilité publique

## QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008

**Soumis par l'Association Familiale catholique des Graves**

**Tél : 05.56.89.63.71**

**Courriel : [afc33graves@afc-France.org](mailto:afc33graves@afc-France.org)**

*Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 25 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet [www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)*

### **CANDIDAT :**

**NOM PRENOM : Anne-Marie Keiser**

**PARTI OU TENDANCE POLITIQUE : PS**

**COMMUNE (et nombre d'habitants) : Gradignan – 21500 habitants**

**DEPARTEMENT : Gironde (33)**

**CANDIDAT SORTANT ? Non**

### **1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?**

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

Les affaires familiales seront portées avec beaucoup d'attention par les délégués à l'Enfance, à la Vie associative et à la Solidarité.

### **2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE**

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

Nous reconnaissons le rôle que des associations familiales peuvent jouer dès l'engagement au mariage. Concernant les unions des personnes de même sexe, en tant qu'officier d'Etat civil, j'appliquerai la loi.

### **3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE**

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverturè à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

Notre programme « **Un nouveau souffle pour Gradignan** » montre l'intérêt que nous portons à ces sujets.

### **4. AIDER LES PARENTS À ETRE EDUCATEURS**

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

Plusieurs structures ou associations peuvent offrir ce service d'aide à l'éducation suivant l'âge des enfants et les difficultés rencontrées. La mairie pourra ponctuellement mettre une salle à leur disposition en cas de besoin.

## **5. CARTE FAMILLE**

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels... Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Les quotients familiaux, ou les tarifs familiaux, sont appliqués dans plusieurs structures municipales et associatives; en cas de difficultés financières des aides spécifiques sont possibles.

## **6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE**

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

La question est prématurée et sera étudiée compte tenu des abattements actuels et des équilibres budgétaires nécessaires,

## **7. POUVOIRS DE POLICE**

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

Je serai attentive au respect de la légalité dans ce domaine.

## **8. LOGEMENT DES FAMILLES**

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Notre programme montre notre intérêt à la question du logement accessible et adapté. L'amélioration, la construction et l'attribution des logements seront centrales au cours de la prochaine mandature.

## **9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE**

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

Les autorisations d'ouverture des commerces les jours fériés relèvent de la préfecture; a priori nous n'y sommes pas favorables,

## **10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL**

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles... Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

Plusieurs passages du programme soulignent les améliorations que nous apporterons à la qualité de vie collective et à l'entretien du patrimoine communal. Nous le ferons en concertation.

*Madame, Monsieur,*

*l'Association sera prête à travailler avec vous pour mettre en place tout service aux familles dans la commune*